

# ATELIERS



## OUVRIR L'ÉCOLE AUX PARENTS POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS

- Votre établissement souhaite ouvrir un atelier OEPRE
- Vos professeurs souhaitent animer un atelier OEPRE



LE PARCOURS  
D'INTÉGRATION  
RÉPUBLICAINE

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE



## **QUI EST LE PUBLIC CIBLE ?**

« OEPRE » est un dispositif de formation gratuite pour les parents allophones (Circulaire ministérielle n°2017-060 du 3 avril 2017)

## **POURQUOI CET ATELIER ?**

- Pour permettre de mieux appréhender les enjeux de l'école.
- Pour permettre aux parents étrangers de mieux maîtriser la langue française.
- Pour donner des outils aux parents pour la réussite de leurs enfants.

## **OÙ ET QUAND ?**

La formation a lieu toutes les semaines dans les écoles, collèges ou lycées, à des horaires permettant d'accueillir le plus grand nombre de parents. Elle est organisée sur la base d'un enseignement d'une durée de 60 à 120 h pour l'année scolaire.

## **QUI ANIME ?**

- Des professeurs (du premier et du second degrés), notamment ceux qui exercent en unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants.
- Des personnels du Greta ou d'associations agréées par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

## **QUELLE RÉMUNÉRATION ?**

Les formateurs sont rémunérés sous forme de vacations par un financement provenant du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de l'Intérieur.

## **QUELLES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES POUR OUVRIR UN ATELIER ?**

- Les écoles, collèges et lycées doivent candidater dans le cadre d'un appel à projets en mai de l'année scolaire.
- Les renseignements concernant les démarches administratives peuvent être obtenus auprès des référents académiques.

## **ET POUR ANIMER UN ATELIER ?**

Prenez contact auprès de votre rectorat d'académie ou de votre DSDEN.